

# La Newsletter adm



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
des Deux-Sèvres

Par les conseillers techniques  
et les services administratifs



Référents Directeurs

**GDDE:**

Le Groupe Départemental des Directeurs d'Ecole s'est réuni le jeudi 20 mars. Vous retrouverez le [compte-rendu](#) sur l'espace pédagogique, dans quelques jours. N'hésitez pas à contacter les [membres du GDDE](#) si vous souhaitez faire remonter certains points.

## Admission et Affectation en 6ème – rentrée 2025 :

Vous trouverez la note de Service, le calendrier et la Note aux familles [ICI](#).

## Poursuite de scolarité :

La note de service est disponible sur l'intranet, vous la retrouverez également sur l'espace pédagogique à cet [endroit](#).

## Accidents scolaires :

Vous retrouverez les documents et la note de service relatifs aux accidents scolaires [ICI](#).  
Le lien de la note de service vers BAOBAC est rompu. Le voici :

[https://ppe.orion.education.fr/services\\_men//itw/answer/s/7u3idkdra9/k/primaire](https://ppe.orion.education.fr/services_men//itw/answer/s/7u3idkdra9/k/primaire)

## TO DO LIST



- diffuser le Procès Verbal du 2ème conseil d'école.
- discuter en équipe des modalités d'accueil des nouveaux élèves (réunion, visite de l'école, rentrée échelonnée en PS, ...)

## Contact référents directeurs :

- Nord (circonscriptions de Parthenay, Bressuire et Thouars) :

Céline DANHIEZ – [referent.directeurnord79@ac-poitiers.fr](mailto:referent.directeurnord79@ac-poitiers.fr) – 06 35 28 44 11

- Sud (circonscriptions de Niort, Marais, Melle et St Maixent) :

Gaëlle LAFOIX – [referent.directeursud79@ac-poitiers.fr](mailto:referent.directeursud79@ac-poitiers.fr) – 06 17 91 11 12



## Mouvement complémentaire par INEAT-EXEAT

La note de service sur les modalités de demandes de mutation par INEAT-EXEAT directs non compensés dans le département des Deux-Sèvres pour la rentrée scolaire 2025 est disponible sur l'[intranet](#).

Les demandes d'EXEAT (demandes de sortie du département des Deux-Sèvres) sont transmises par l'application [COLIBRI](#) : **du lundi 17 mars 2025 au vendredi 5 avril 2025** (calendrier unique pour tous les départements)

## Mouvement intra-départemental

Les règles relatives au mouvement intra-départemental des instituteurs et des professeurs des écoles, organisé au titre de la rentrée 2025 sont détaillées dans la [note de service](#) publiée sur l'intranet.

La saisie de vœux sera possible du **jeudi 10 avril 2025 au mercredi 23 avril 2025** sur le service Siam (système d'information et d'aide aux mutations).

Le dispositif d'accompagnement à la mutation du service des enseignants des écoles publiques est joignable à l'adresse [mouvement1D79@ac-poitiers.fr](mailto:mouvement1D79@ac-poitiers.fr).

Un accueil téléphonique est assuré pendant toute la durée de l'ouverture du serveur SIAM au 05.17.84.03.04 ou 03.03 de 8h30 à 13h00 et de 16h00 à 18h00.